

*Les crédits*

Cette contribution à l'infrastructure canadienne en science et technologie comprend le maintien de grandes installations nationales en science et en génie, telles que des bassins pour les essais sur des modèles de navires, ainsi que toute l'instrumentation très perfectionnée dont les chercheurs ont besoin pour effectuer une large gamme de travaux allant des essais de routine aux recherches de pointe.

• (1050)

Le CNRC offre également des services d'information scientifique et technique dont notamment les bases de données à accès en direct et les services de prestation de documents de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique.

Grâce à ce service, le CNRC est en mesure de répondre à plus de 400 000 demandes d'information par année.

Le soutien que le CNRC assure à l'infrastructure nationale en sciences et technologie comprend également le PARI, le Programme d'aide à la recherche industrielle. Il s'agit là d'un programme gouvernemental tenu en haute estime qui donne de l'aide technique et financière à des milliers d'entreprises canadiennes chaque année, monsieur le Président.

Le CNRC effectue et appuie également de la recherche dans un certain nombre de domaines que l'on peut classer comme étant axés sur le bien public, ou l'intérêt national au sens large.

Cette activité, représentant des dépenses de plus de 100 millions de dollars par année, comprend l'exploitation et la gestion des observatoires fédéraux, de la bibliothèque scientifique nationale, des étalons et des normes de mesures physiques nationales, des normes en matière de construction, et du soutien que le CNRC apporte aux Codes nationaux sur le bâtiment et la protection contre l'incendie.

Les compétences et les installations scientifiques et techniques du CNRC apportent également un appui aux priorités nationales dans le cadre d'ententes formelles et de collaboration avec les ministères et organismes gouvernementaux investis d'un rôle de chef de file dans certains secteurs précis.

Ces organismes comprennent le ministère de la Défense nationale qui travaille en étroite collaboration avec les spécialistes en aéronautique du CNRC, Transports Canada qui travaille avec le CNRC sur certaines questions liées à la sécurité des transports, et Environnement Canada que le CNRC aide à mettre en oeuvre les priorités du gouvernement relativement à la protection de l'environnement.

Le CNRC maintient également des activités de recherche à long terme qui représentent une police d'assurance permettant au Canada de faire face à des crises telles que le problème des moules empoisonnées, en 1987.

Cette compétence générique orientée sur le long terme permet au Canada de tirer parti de nouveaux développements et de nouvelles possibilités, de la même façon que les laboratoires de Recherche et Développement d'une grande entreprise qui répondent aux besoins des sections de production de cette dernière.

En outre, le CNRC effectue des recherches à connotation économique en collaboration avec des partenaires industriels. Ces partenariats peuvent impliquer de grandes entreprises qui sont à même de collaborer avec le CNRC en vue de la réalisation de projets de recherche et de développement à caractère stratégique et de voir au développement de produits et à leur commercialisation. Ils peuvent aussi impliquer des groupes d'entreprises qui tirent éventuellement chacune parti du fruit de cette collaboration à titre individuel.

Le CNRC produit d'importants programmes dans les domaines technologiques mobilisateurs tels que les matériaux industriels, la biotechnologie et les technologies de l'information qui profitent à de nombreuses entreprises et à plusieurs secteurs industriels.

Les importants programmes de recherche du CNRC fournissent un soutien général à de grands secteurs industriels. Ainsi, l'Institut de recherche en construction est la principale source de compétence sur laquelle s'appuie l'industrie canadienne de la construction, représentant un secteur d'activité de plusieurs milliards de dollars chaque année. Le CNRC fournit un soutien équivalent à de nombreux aspects de l'industrie des transports et de l'industrie des équipements de transport, grâce aux activités de l'Établissement national d'aéronautique, de l'Institut de dynamique marine, et d'autres divisions de génie.

Dans tous ces rôles, le CNRC apporte une importante contribution à la formation des ressources humaines hautement qualifiées dont la nation a besoin. Le CNRC permet à l'industrie, au gouvernement et aux maisons d'enseignement d'avoir accès à d'importantes installations, à de l'équipement et à un soutien financier direct qui les aident à assurer la formation des scientifiques et ingénieurs dont ils ont besoin.

Le CNRC assure également la formation de personnel dans le cadre de stages de formation au sein de ses propres programmes, et d'autres mécanismes qui permettent à des stagiaires de venir acquérir une formation au CNRC avant de faire carrière ailleurs. Plus de 20 p. 100 du personnel professionnel du CNRC occupe de tels postes de stagiaires, notamment dans le cadre du programme des attachés de recherche offerts à des scientifiques, des ingénieurs de deuxième et troisième cycles. Le CNRC offre également un important programme d'emplois d'été pour étudiants et s'emploie activement à accueillir les chercheurs stagiaires financés par les clients et les collaborateurs.